

MEULAN

Le mag

n°51

JANVIER 2024



Actus

p.4-5

2024, année olympique!

p.8

LES FISSURES DANS LE
BÂTIMENT

p.10

TRI À LA SOURCE
DES BIODÉCHETS

axeo
SERVICES
Particuliers & Professionnels

Services aux particuliers
Entretien de la maison • Repassage • Jardins & extérieurs

n° 01 30 04 72 21

AVANCE IMMÉDIATE
DU CRÉDIT D'IMPÔT*

* Selon l'article 199 sexdecies du Code général des impôts, toutes les prestations ne sont pas concernées.

AXEO Services Juziers - 2 bis avenue de la Gare - 78820 JUZIERS
www.axeoservices.fr - juziers@axeoservices.fr

Société indépendante membre du réseau
AXEO Services, une marque de La Poste

Sylvie Grégoire
Praticienne SHIATSU certifiée
Chi Nei Tsang

*Détente, stress,
fatigue, sommeil,
problème de digestion*

13, rue du Commerce - 78820 Juziers
Tél : 07 68 77 69 33

www.sylviegrégoire.fr

JUSQU'À 75%
REMBOURSER
PAR L'ÉTAT

FORCILIA
RAVALEMENT

06 75 03 44 05
facadier78@gmail.com
www.forcilia-ravalement.fr

RAVALEMENT FAÇADES
(PROJETÉE, BARDAGES, etc...)
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR
BRIQUE DE PAREMENT
LOCATION ECHAFAUDAGE

27, Chemin de la Marèche - 78250 TESSANCOURT sur AUBETTE
Siret : RCS Versailles 802 044 677 00028

Pizzas au feu de bois
Villa César
RISTORANTE

Sur place et à emporter
Plats et Pizzas
OUVERT 7/7

Réservation pour
mariages, baptêmes, séminaires, ...

59 rue Pierre Leroy
78130 LES MUREAUX
Tél 01 30 99 53 65

Salon Mademoiselle

Coloration Express
Lissage Brésilien

*18, rue du Fort
78250 Meulan*

Tél : 06.41.45.94.41

CHANTIER NAVAL

YVELINES
NAUTISME

ACCOSTILLAGE - HIVERNAGE - VENTE
DE BATEAUX, MOTEURS ET REMORQUES

**LOCATION DE BATEAUX
SANS PERMIS**

30 Bd Adolphe Thiers - 78250 Meulan - 09 88 99 57 15
info@yvelines-nautisme.fr

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

L'été prochain se tiendront dans notre pays et notre région, du 26 juillet au 11 août 2024, les Jeux Olympiques, un siècle après ceux qui s'étaient déjà déroulés à Paris. Ils seront suivis par les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre.

Une symbolique importante et plusieurs années de préparation pour un événement mondial qui réunira plus de 30 sports et plus de 300 épreuves, 10 500 athlètes de 206 nations, bien au-delà de 10 millions de visiteurs...

Pour l'ensemble de nos concitoyens et particulièrement pour les Franciliens, entre les difficultés à se procurer des billets, les prix indécents de l'hébergement, les mobilités perturbées (transports en commun saturés, axes routiers fermés...), les inquiétudes sur les conditions de sécurité sur les sites olympiques mais aussi ailleurs (pompiers et policiers mobilisés sur l'événementiel donc moins présents sur le quotidien ?), les coûts exorbitants des investissements sans vision sur la réalité des retombées économiques, l'événement n'est pas toujours perçu de manière positive.

Pourtant, il ne faut pas oublier le principal, les Jeux Olympiques, c'est le rassemblement des nations comme il y a deux mille ans celui des cités du monde grec autour de valeurs qui ne sont pas circonscrites au sport mais nous unissent en tant qu'humanité.

Alors que nous sommes tous les jours assommés par les mauvaises nouvelles, les guerres sans fin aux portes de l'Europe ou au Moyen-Orient, la menace terroriste, la pression migratoire, l'inflation galopante et la paupérisation de la population, l'explosion des violences intra-familiales... pensons à ces valeurs humaines portées par l'Olympisme et soyons fiers, en tant que Français, d'accueillir cet événement extraordinaire.

**Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble.
Très heureuse année olympique à tous.**



Cécile ZAMMIT-POPESCU
Le Maire
Président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

Actus

p. 4-5 • 2024, année olympique !

Cadre de vie

- p. 6 • Noël durable : où recycler votre sapin dans la ville ?
• Les codes à respecter pour les arbres et haies en bordure de terrain
• Embellissement et sécurité au rendez-vous !
• 90 donateurs ou 90 héros ?

Services publics

- p. 8 • Les fissures dans le bâtiment : comprendre, surveiller et agir
• Le CLSPD au service de la sécurité communale
- p. 9 • Concertation publique : identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.
• Agenda Seniors
- p. 10 • Le nouveau visage du Conseil Municipal des Enfants
• Tri à la source des biodéchets : les infos clés

Vie locale

- p. 11 • Nouveau commerce
• Voisins Vigilants et Solidaires
• Calendrier des ouvertures dominicales approuvé pour l'année 2024
• GPS&O, Meulan-en-Yvelines et Voltalis main dans la main pour une consommation d'énergie intelligente

Retour sur...

- p. 12 • Spectacle « Sous la Neige »
• Bain de mémoire
• Commémoration du 11 novembre
• Conférence Mozart
• Journée Portes Ouverte Relais Petite Enfance
• Atelier Pop-Up et BD
• P'tits concerts
• Atelier origami
• Spectacle « J'ai le droit »
• Relais Petite Enfance: déco Noël
• Goûter-spectacle de Noël
• Sortie de l'Espace jeunes : match Racing92 / Harlequins
- p. 13 • Vacances sportives et culturelles
• Repas Seniors
• Colis Seniors
• Marché de Noël à Chartres
• Animations de Noël

Vie associative

p. 13 • GVM

Vie municipale

p. 14 • Conseil municipal
• Tribune libre

Prochainement

p. 16 • Vœux

2024, année olympique !

Cet été, Paris et la France accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Dans la proximité, sur notre territoire départemental, intercommunal et communal se dérouleront des événements qui permettront à tous les habitants de participer à cette communion nationale et internationale autour du sport.

Dans les Yvelines

Avec ses dix disciplines olympiques et ses cinq sites de compétition, les Yvelines seront en troisième position en France pour le nombre d'épreuves accueillies, juste derrière Paris et la Seine-Saint-Denis :

- | | |
|---|--|
| <p>1 le Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines
 BMX race : les 1 et 2 août -
 Cyclisme sur piste : du 5 au 11 août -
 Para cyclisme sur piste : du 29 août au 1^{er} septembre</p> | <p>3 l'étoile royale du Château de Versailles
 Sports équestres : du 27 juillet au 6 août
 Pentathlon moderne : du 9 au 11 août
 Para équitation : du 3 au 7 septembre</p> |
| <p>2 le Golf national de Guyancourt
 Golf : du 1^{er} au 4 août et du 7 au 10 août</p> | <p>4 la colline d'Élancourt
 VTT : les 28 et 29 juillet</p> |
| | <p>5 route des Yvelines
 Cyclisme sur route - Course en ligne : les 3 et 4 août
 Marathon : les 10 et 11 août</p> |

Et le département accueillera également 32 centres de préparation aux jeux !

Sur le territoire de GPS&O

7 équipements sportifs communaux et intercommunaux sont labélisés centres de préparation aux jeux :

- | | |
|---|---|
| <p>6 le Stade Nautique International (SNI) Didier Simond de Mantes-la-Jolie
(aviron)</p> | <p>9 le COSEC Pablo Neruda des Mureaux
(handball, boxe, boccia, breakdance)</p> |
| <p>7 la plaine des sports Grigore Obreja de Buchelay (judo)</p> | <p>10 le complexe sportif Marcel Cerdan de Poissy (basket, boxe, cyclisme, handball, judo)</p> |
| <p>8 le stade Claude Fichot de Conflans-Sainte-Honorine
(athlétisme)</p> | <p>11 le stade Léo Lagrange de Poissy
(football, rugby, triathlon)</p> |
| | <p>12 le gymnase des Prés l'Abbé de Gargenville (badminton)</p> |

Du 17 au 20 juin 2024, des Olympiades pour les classes de CM2 seront organisées par la Communauté urbaine GPS&O, en partenariat avec l'Éducation nationale, dans plusieurs piscines du territoire.

Du mois d'avril au mois de juillet, la Communauté urbaine GPS&O, labélisée « Terre de Jeux », déploiera un village olympique dans de nombreuses communes du territoire pour valoriser la pratique sportive pour tous les publics.



Le mardi 23 juillet
 la flamme olympique parcourra les Yvelines et s'arrêtera notamment à Mantes-la-Ville, Les Mureaux, Poissy.

Saviez-vous que Les Mureaux est l'une des rares communes du département à être désignée comme olympique ? Il y a tout juste un siècle, aux JO de 1924, elle a été le lieu des épreuves de voile qui se sont déroulées sur la Seine, organisées par le Cercle de la voile de Paris, présent sur place depuis 1858.

À Meulan-en-Yvelines

Nuit du sport en fluo

Samedi 23 mars 2024 – de 17h à 22h

Gymnase des Annonciades

Évènement novateur qui fusionne l'excitation du sport nocturne avec des couleurs fluorescentes. Une expérience sensorielle unique qui promet de repousser les limites du sport traditionnel!

Village olympique sports et handisports

En partenariat avec l'association Meulan-Vexin-Seine Athlétisme et GPS&O

Samedi 6 avril 2024

Gymnase des Annonciades

Évènement qui incarne l'inclusivité et la célébration de la diversité sportive. En offrant des installations adaptées à tous, il crée un environnement où les athlètes, qu'ils soient valides ou en situation de handicap, peuvent s'entraîner et exceller ensemble.

Conférence - Spécial J.O. -

Poings levés à Mexico

En partenariat avec l'Université Camille Corot
Par Jacques Jaudeau, photographe, professeur d'histoire honoraire

Jedi 25 avril - 14h

Durée 1h30 - Gratuit

Bergerie de la Ferme du Paradis

Le 27 octobre 1968, les deux athlètes noirs américains, médaillés d'or et de bronze du 200 m, lèvent, sur le podium, un poing ganté de noir devant le drapeau américain. Un geste fort pour dénoncer les conditions faites aux Afro-américains aux Etats-Unis, qui fera le tour du monde et montrera les rapports entre le sport-spectacle et la politique qui n'ont pas cessé depuis.

Contact et réservation

culture@ville-meulan.fr ou 01 30 90 41

11 ou 01 30 90 41 41

Color Run : Solidaire & Festive.

En partenariat avec les associations Meulan-Vexin-Seine Athlétisme et Dance Center

Samedi 27 avril 2024 – De 14h à 17h

Tout public - Maximum 5km (distance : en fonction des tranches d'âges)

Tarif : 2€

Bord de Seine

Évènement à la croisée du sport, de la fête et de l'expression artistique, cette course festive incite chacun à franchir la ligne d'arrivée dans une explosion de couleurs, symbolisant l'esprit d'amusement et de camaraderie. Animations supplémentaires avant la course : Dance fitness, structure gonflable, fanfare et DJ.

Tous en forme au Paradis

« Les jeux olympiques et handisports »

Dimanche 5 mai 2024 – De 14h à 18h

École Paradis

Évènement qui encourage l'acceptation des différences en offrant au public une expérience immersive de la découverte des sports et handisports à travers des animations et ateliers, avec une exposition sur les Jeux Olympiques, des smoothies à fabriquer en pédalant et un mur d'escalade!

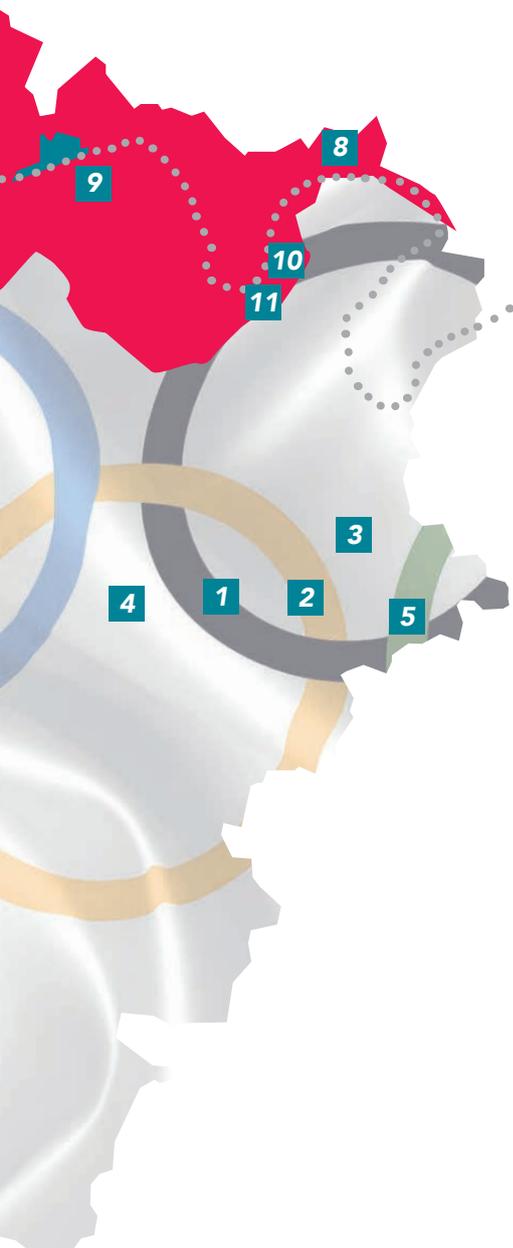
« Dessine tes jeux olympiques sur la rue »

Juin 2024 (date à préciser)

Rue commerçante (Maréchal Foch)

Évènement qui transforme la rue commerçante en toile éphémère où les habitants, petits et grands, sont invités à exprimer leur créativité à la craie. Une célébration artistique qui apporte une touche ludique aux Jeux Olympiques!

Sans oublier les semaines sportives et culturelles sur le thème des JO du 12 au 16 février 2024 et du 8 au 12 avril 2024 !



Noël durable : où recycler votre sapin dans la ville ?

Vous avez fait la fête avec votre sapin cette année, mais que faire une fois les festivités terminées ? Pas de problème ! La Ville vous facilite la tâche en mettant en place six parcs à sapins naturels, disponibles du mardi 26 décembre au mercredi 31 janvier 2024.

En déposant votre sapin dans ces parcs dédiés, vous effectuez un geste éco-responsable. Le service des Espaces verts se chargera de collecter les arbres pour les recycler. Les sapins seront

transformés en copeaux, leur offrant ainsi une seconde vie dans les parterres et plantations de la commune.

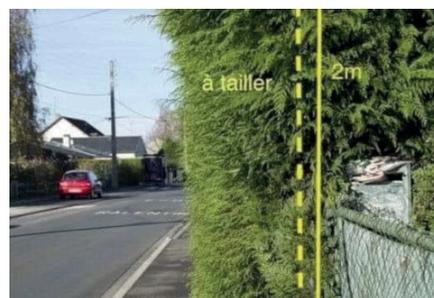
Où les trouver ?

- Rue du Fort
- Square des 9 arpents
- Bas de la route de Pontoise
- Quai de l'Arquebuse
- Parking de la piscine de l'île Belle
- Parvis de la Maison des Associations.



Les codes à respecter pour les arbres et haies en bordure de terrain

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire, à son représentant ou locataire. Conformément à l'article R 116-2 du Code de la voirie routière, il doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur le domaine public. Selon les articles 671 & 673 du Code civil, une haie ne peut par ailleurs dépasser les 2 mètres de hauteur, si celle-ci est plantée à moins de 2 mètres de la limite de son terrain. De plus, ses arbres et haies ne doivent pas déborder sur la propriété du voisin.



Embellissement et sécurité au rendez-vous !



La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a récemment entrepris des travaux de réfection de voirie dans plusieurs quartiers de la ville. Les rues concernées par ces travaux de rénovation incluent un morceau de la route de Pontoise, de la rue de l'Ormeteau et de la rue des Carrières, la rue de la Chaîne. Plusieurs chantiers de voirie sont prévus sur 2024, notamment sur le quartier de Paradis par la Communauté urbaine et en centre-ville par le Département.



90 donateurs ou 90 héros ?

Lors de la dernière collecte de sang qui s'est déroulée le 8 novembre dernier, la mobilisation a été impressionnante. La générosité des habitants s'est manifestée à travers la présence de 90 participants dévoués. Chaque rendez-vous disponible a été pris d'assaut, démontrant ainsi l'engagement fort et la solidarité qui règnent à Meulan-en-Yvelines. Un grand merci à vous ! La Ferme du Paradis a accueilli une autre session de collecte le lundi 8 janvier de 14h30 à 19h30. Pour connaître les prochaines dates, rendez-vous sur le site du don du sang ou suivez la page Facebook de la Ville.

1001 FUITES

Couverture - Recherche de fuites

Recherche de fuites
Couverture
Entretien/Démoussage
Devis Gratuit

**COUVERTURE
ET
RÉPARATION
DE FUITE**

**TÉL : 09.72.93.56.23
06.33.54.24.42**

**www.1001-fuites.fr
78250 Meulan**

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS ESPACE ET VIE

**&
Espace
et Vie**



**• Vivre chez soi, la sécurité
et l'accompagnement en plus**

Chez Espace et Vie, profitez de services facilitant le quotidien et soyez entouré de professionnels attentionnés.

15 bis rue Gambetta à **MEULAN-EN-YVELINES**

Renseignements et visites

espaceetvie.fr • 01 89 43 20 06

23.12-SAS G2L-RCS Angers 488 885 773.

MATÉRIEL MÉDICAL



PHARMACIE BILHEUDE

LOCATION ET VENTE
(Lits, fauteuils)
hospitalisation et maintien à domicile



9h-12h30 / 14h30-19h30
Du lundi au vendredi
Samedi : 9h-13h

Fermé le mercredi matin et le dimanche



4, Avenue de la Gare - 78250 Hardricourt
Tél : 01 34 74 05 12

RÉFECTION INTÉRIEUR ET CAPOTE DE VOITURE



2 rés. Le Menetton, 78250 Tessancourt-sur-Aubette
Tél : 07 62 91 17 55 • lagrignoteriesellerie@outlook.fr

www.lagrignoteriesellerie.com



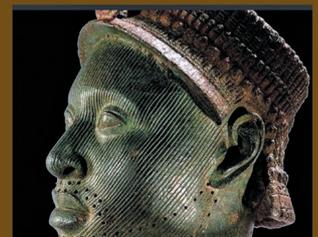
FERME DE CHENNEVIÈRES

ANTIQUITÉS

Brocante • Débarras

*Antiquité - Brocante
Débarras - Successions
Expertises*

*Ferme de Chennevières
Chemin de Oinville
78250 Mézy Sur Seine*



TÉL : 06.29.73.82.66

Les fissures dans le bâtiment : comprendre, surveiller et agir

L'OPAH-RU (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) du centre-ville a pour objectif d'accompagner les différents propriétaires souhaitant engager des travaux afin d'améliorer l'état de leur logement.

Les fissures dans les bâtiments sont un problème courant, mais il est essentiel de savoir quand elles deviennent dangereuses, comment les surveiller, qui contacter pour une expertise, et quels professionnels engager pour les réparations. Cet article vous guidera à travers ces questions cruciales.

Il faut bien distinguer dans les matériaux d'architecture ce qui relève de la structure (bois, brique, pierre, parpaing, ...) et de ce qui la recouvre (isolation, enduit...). Si la fissuration d'un enduit n'est gênante que pour l'aspect esthétique, il est important de regarder une fissure qui touche à la structure. Toutes ne sont pas problématiques, mais encore faut-il s'en assurer.

1. Quand une fissure devient-elle dangereuse ?

Toutes les fissures ne sont pas dangereuses, certains signaux sont à prendre en compte avant de s'en inquiéter :

- La largeur : une fissure fine, généralement moins de 2 millimètres de large, est généralement considérée comme normale.
- La profondeur : une fissure qui traverse un mur de part en part est inquiétante.
- La direction : les fissures diagonales, horizontales, ou en forme de "V" sont souvent plus préoccupantes que les fissures verticales, car elles peuvent indiquer un déplacement ou une pression anormale sur la structure.
- Les déformations : si la fissure entraîne des déformations visibles dans les murs, les planchers ou les plafonds, cela peut indiquer un problème sérieux.
- L'évolution : une fissure qui s'agrandit rapidement est un signe évident de problème.

Dans tous les cas, si la situation évolue, il est préférable de faire expertiser votre bien.

2. Comment suivre l'évolution d'une fissure ?

Pour suivre l'évolution des fissures, prenez des mesures et faites des photos régulièrement pour constater si elles évoluent ou non :

- Utilisez un mètre ou une règle pour mesurer la longueur et la largeur de la fissure. Notez ces mesures et la date de la mesure.
- Prenez régulièrement des photos de la fissure. Vous pouvez aussi utiliser un objet sur la photo qui puisse vous servir de référence visuelle, comme une pièce de monnaie, pour évaluer son évolution.

3. Qui contacter pour faire expertiser ses fissures ?

Lorsque vous soupçonnez que des fissures peuvent présenter un risque, il est conseillé de faire appel à un expert en bâtiment comme un bureau d'expertise en bâtiment, un ingénieur en structure ou un architecte.

Si vous suspectez que les problèmes structurels sont causés par le mouvement du sol, il faudra faire appel à un géotechnicien pour s'en assurer.

Pour bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières, vous pouvez prendre rendez-vous à une permanence Soliha chaque deuxième jeudi du mois à la Mairie de 13h30 à 17h30 au 01 30 07 09 53 ou 06 20 47 94 89.



Le CLSPD au service de la sécurité communale



Le 15 novembre dernier, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est réuni sur invitation du Maire en présence du Sous-préfet de Mantes-la-Jolie, de la Procureur de Versailles, du Commissaire et du Capitaine des pompiers des Mureaux et de l'ensemble des partenaires (Education nationale,

Concertation publique : identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a créé l'identification, par les communes, de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes, définies à l'article L141-5-3 du Code de l'énergie.

Ces zones doivent notamment répondre aux principes suivants :

- Contribuer à la solidarité entre les territoires et à la sécurisation de l'approvisionnement ;
- Prévenir et maîtriser les dangers et inconvénients résultant de l'implantation de ces installations de production d'énergies renouvelables ;
- Tenir compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée.

Ces zones doivent contribuer à l'atteinte, à compter du 31 décembre 2027, des objectifs définis par la programmation pluriannuelle de l'énergie mentionnée à l'article L 141-1 du Code de l'énergie et des objectifs mentionnés à l'article L.100-4 du même code, et notamment :

- Favoriser l'émergence d'une économie compétitive et riche en emplois grâce à la mobilisation de toutes les filières industrielles notamment celles de la croissance verte,
- Lutter contre l'aggravation de l'effet de serre,
- Réduire la dépendance aux importations,
- Lutter contre la précarité énergétique.

Plus concrètement, il s'agit entre autres de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030, d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et de réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence de l'année 2012.

Afin d'aider les communes à identifier ces zones, l'État a mis à leur disposition des informations relatives à leur potentiel d'implantation d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, géothermie...) via un portail cartographique réalisé par le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, la Mobilité et l'Aménagement) et l'IGN (Institut National de l'Information Géographique).

Aussi, concernant l'énergie éolienne, la ville de Meulan-en-Yvelines, est classée zone blanche défavorable au développement de l'éolien. Il en est de même pour la méthanisation.

Concernant la géothermie et l'énergie solaire, elle dispose d'un potentiel fort selon les données fournies par l'État. Par conséquent, la Ville de Meulan-en-Yvelines souhaite s'orienter, pour l'ensemble du territoire, vers le développement de l'énergie solaire et de la géothermie.

En dehors des zones d'accélération, des projets pourront toujours être proposés et autorisés. Toutefois, le porteur de projet devra mettre en place un comité de projet pour les projets les plus importants, afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

Les ZAENR (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables) ont plusieurs effets pour les porteurs de projets : gain de temps en phase de prospection, réduction des délais d'instruction, incitations financières et réduction de la phase d'examen des demandes d'autorisation environnementale.

Il est important de noter que ce ne sont pas des zones où les projets d'énergies renouvelables sont automatiquement autorisés. Elles ne constituent pas une autorisation en soi, mais plutôt une « garantie implicite » que la zone a déjà fait l'objet d'une validation préliminaire.

En application du II-2° de l'article L141-5-3 du Code de l'énergie, une concertation du public a lieu du 1^{er} au 31 janvier 2024 inclus sur l'identification de ces zones.

Infos pratiques : pendant cette période, le public peut émettre ses observations par courriel à l'adresse urbanisme@ville-meulan.fr en précisant l'objet « zones d'accélération implantation énergies renouvelables », ou par courrier à l'Hôtel de Ville. A l'issue de cette concertation, le Conseil municipal sera appelé à délibérer sur l'identification de ces zones.

transporteurs, bailleurs sociaux...) pour aborder les enjeux liés à la sécurité au sein de la commune. Cette rencontre a été l'occasion de suivre les évolutions, de discuter des différentes initiatives en cours, de présenter les statistiques ainsi que les projets à venir visant à renforcer la prévention de la délinquance.

Agenda Seniors

Bowling intergénérationnel : mercredi 7 février 2024 / Inscriptions du 9 au 16 janvier 2024

Goûter du Printemps : mardi 26 mars 2024 / Inscriptions du 29 janvier au 23 février 2024 ccas@ville-meulan.fr ou 01 30 90 41 20

Le nouveau visage du Conseil Municipal des Enfants

Le mercredi 22 novembre, la démocratie s'est une nouvelle fois exprimée à l'échelle locale avec l'installation des représentants au Conseil Municipal des Enfants, élus dans leur classe, en remplacement des plus grands partis au collège. Composée d'élèves de CM1 et de CM2, cette instance témoigne de l'engagement des jeunes citoyens dans la vie communale et de leur désir de contribuer activement aux décisions qui les concernent. Félicitations aux nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants pour leur élection bien méritée !



Tri à la source des biodéchets : les infos clés

Les habitants seront-ils obligés de trier leurs déchets alimentaires à partir du 1^{er} janvier 2024 ?

NON. Les particuliers n'auront pas l'obligation de trier leurs biodéchets au 1^{er} janvier 2024. La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) demande que soit donnée la possibilité à tous les producteurs de déchets alimentaires - particuliers en habitat individuel ou collectif, entreprises, restaurateurs, administrations - de trier à la source leurs biodéchets, sans contrainte pour ceux-ci. Il incombe aux collectivités ayant pour compétence la gestion des déchets d'étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les biodéchets à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet est un déchet composé de matières organiques issues de ressources naturelles végétales ou animales. Il a la capacité de « pourrir », c'est pourquoi on l'appelle également putrescible ou fermentescible. Il existe 2 formes de biodéchets : les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas ou de préparation de repas, produits périmés non consommés...) et les déchets végétaux (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes, ligneux issus de l'élagage...).

Pourquoi trier ses biodéchets ?

Car ils sont une ressource ! Selon le type de traitement, compostage ou méthanisation, ils peuvent soit contribuer au maintien de la fertilité des sols ou permettre la fabrication de gaz renouvelable ! Ainsi le tri à la source des biodéchets présente un triple avantage :

- L'amélioration du bilan carbone grâce à une réduction du stockage et de la combustion des déchets ;
- La production du biogaz pour un usage local ou pour le réseau de gaz naturel ;
- L'amélioration de la qualité des sols, grâce à l'usage de cet engrais organique pour votre potager !

À ce jour, une large partie des biodéchets est encore incinérée et enfouie. Ces modes de traitements conduisent à des pollutions diverses et à un gaspillage de ressources.

Quelles sont les solutions proposées par GPS&O ?

Actuellement, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise développe déjà des solutions de gestion de proximité pour favoriser, quand cela est possible, le tri des biodéchets (hors déchets d'origine animale) avec plusieurs actions :

- Distribution de composteurs individuels : composter constitue une excellente solution pour régler, dans un même effort, le tri à la source des biodéchets et leur traitement. C'est pourquoi, GPS&O a intensifié en 2023 ses opérations de vente de composteurs à prix réduit avec la distribution de près de 2000 unités. À partir de 2024, l'offre sera multipliée par trois avec 6000 composteurs. Afin d'encourager les particuliers à adopter des pratiques de jardinage et de gestion de leurs déchets plus écologiques, ces campagnes de distribution sont couplées à une initiation gratuite au compostage par un conseiller et la remise d'un guide des bonnes pratiques et d'un bio seau.
- Mise en place de composteurs partagés : cette solution s'adresse à l'habitat collectif. Les usagers ont accès en pied d'immeuble à des composteurs. La Communauté urbaine accompagne les copropriétaires / bailleurs et usagers pour la mise en place et le suivi. En 2023, 16 nouveaux sites de compostage partagé ont été mis en service, portant à 96 le total de ces dispositifs sur le territoire de la CU.
- Opération de broyage itinérante des végétaux : depuis l'automne 2021, Grand Paris Seine & Oise organise, conjointement avec plusieurs communes du territoire, dont Meulan, des opérations de broyage des déchets végétaux. Objectif : transformer les déchets en ressource, car le broyat peut être utilisé pour le paillage, permettant entre autres de lutter contre les sécheresses. Cette pratique permet également la réduction des déchets végétaux.
- Accueil des déchets végétaux dans 10 déchèteries du territoire.

En savoir + : gpseo.fr/biodéchets -
N° Infos déchets 01 30 33 90 00
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h



Nouveau commerce

Les Pompes Funèbres de France, installées au 23 rue Georges Clemenceau, sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le samedi de 10h à 13h et s'occupent de l'organisation complète des obsèques. Disposant d'un large panel de services : obsèques, marbrerie, prévoyance, entretien de sépultures, elles accompagnent vos différentes démarches et demandes.

Contact et infos : 01 30 99 31 92 – 07 89 20 00 70 ou meulan@pfdefrance.com

Voisins Vigilants et Solidaires



Voisins Vigilants et Solidaires est une initiative communautaire qui encourage la vigilance et la collaboration entre voisins pour prévenir les incidents et assurer un environnement plus sûr. Que vous soyez propriétaire ou locataire, participer à cette démarche collective contribue à renforcer le lien social et à protéger notre communauté.

Les avantages de Voisins Vigilants et Solidaires :

- Prévention des incidents : être alerté des incidents potentiels dans votre quartier et prendre des mesures préventives.
- Réactivité accrue : en cas d'urgence, bénéficier d'une réponse plus rapide grâce à la communication instantanée entre les membres de Voisins Vigilants et Solidaires.
- Renforcement du lien social : encourage la communication et la coopération entre voisins.

Calendrier des ouvertures dominicales pour l'année 2024

Comme chaque année, le Conseil municipal du 27 septembre et le Conseil Communautaire du 13 décembre ont approuvé les autorisations d'ouverture des commerces pour 12 dimanches (le maximum) en 2024 : 11 février - 3 mars - 31 mars - 26 mai - 16 juin - 6 et 13 octobre - 1, 8, 15, 22 et 29 décembre 2024.

GPS&O, Meulan-en-Yvelines et Voltalis main dans la main pour une consommation d'énergie intelligente



La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) et la Ville s'engagent dans une initiative de sobriété énergétique en partenariat avec Voltalis pour offrir **gratuitement** aux habitants et aux commerces un dispositif de pilotage intelligent du chauffage électrique, également mis en place dans les bâtiments communaux concernés.

Il s'agit de l'installation, sur chaque radiateur, d'un thermostat connecté permettant le pilotage en temps réel de la consommation de chauffage électrique et donc la réduction de la facture d'électricité pour les utilisateurs.

Parallèlement, ce dispositif contribue activement à la décarbonation et à la sécurité de l'alimentation électrique des Français car en cas de délestages ciblés, au cours de la période hivernale, Voltalis peut réduire très brièvement la consommation des appareils connectés aux boîtiers sans impact sur le confort des utilisateurs, permettant d'éviter les risques de black-out lors de pics de consommation et le recours à des centrales thermiques polluantes au gaz, au fioul ou au charbon.

La solution Voltalis vise à réaliser des économies d'énergie allant jusqu'à 15% par an et une baisse jusqu'à 60% des émissions de CO₂, répondant ainsi aux objectifs écologiques des pouvoirs publics.

Informations et contacts : www.voltalis.com - 01 87 15 83 55 - gpseo@voltalis.com

Carnet

Il est né
Martin FRANÇOIS

Spectacle « Sous la Neige »

11 octobre



Bain de mémoire : le Baron Létang, les Rosières de Meulan

9 novembre



Commémoration

11 novembre



Conférence Mozart

16 novembre



Journée Portes Ouvertes Relais Petite Enfance

18 novembre



Atelier Pop-Up et BD

22 novembre



Ptits concerts

25 novembre



Atelier origami

25 novembre



Spectacle « J'ai le droit »

29 novembre



Relais Petite Enfance déco Noël

1^{er} décembre



Goûter - spectacle de Noël

9 décembre



Sortie de l'Espace jeunes: match Racing92 / Harlequins

10 décembre



Vacances sportives et culturelles

26 au 29 décembre



Repas Seniors

3 / 17 décembre



Colis Seniors

5 décembre



Animations de Noël

décembre



Marché de Noël à Chartres

12 décembre



Vie associative

GVM

L'Association G.V.M. assure des cours de gymnastique toute la semaine accessible à tous à partir de 14 ans. Vous avez la possibilité de vous inscrire auprès de l'association au Gymnase des Annonciades.

NOUVEAU

La G.V.M. va proposer :

- Des marches nordiques, si le nombre est suffisant, au printemps
- Des ateliers en février 2024 : initiation à la Zumba, Gym et facias, Modern Jazz ou barre au sol, Body barre...
- Des soirées convivialité : restaurant, karaoké, bowling...

+ d'infos: <http://gvmeulan78.canalblog.com>

Contact : Facebook : Gymnastique Volontaire de Meulan

GVM - gvmeulan@hotmail.fr -

06.80.73.86.77

Sandrine M

Salon de Beauté
Barber Shop
Coiffeur visagiste

22 rue Janine Vins
78820 Juziers

01 34 75 61 390

Facebook : Salonsandrine Machado

Conseil municipal

Délibérations examinées lors de la séance du 13 décembre 2023 :

Modification du périmètre scolaire

La carte scolaire permet à la commune d'affecter les élèves du 1^{er} degré dans les écoles en fonction de leur domiciliation. Ce périmètre ne peut pas toujours être respecté dans les faits, notamment quand se présentent de nouvelles inscriptions en cours d'année et que le seuil maximal des effectifs est atteint dans la classe de l'école du secteur. La Ville est très attentive à l'équilibre des effectifs et n'accorde aucune dérogation, en concertation avec les chefs d'établissements, qui viendrait perturber cet équilibre. Des ajustements de périmètre doivent parfois intervenir, au regard de l'évolution des secteurs géographiques, de l'arrivée de nouvelles constructions, de la surpopulation dans une école. Le principal objectif de la modification adoptée est de soulager l'école maternelle Valéry.

Dissolution de la Caisse des écoles

Cette délibération fait suite à celle du 15 novembre 2020 qui formalisait la mise en sommeil décidée par les membres de la Caisse des écoles. Cette décision était motivée par l'iniquité constatée entre les différents établissements scolaires de la commune. La Caisse des écoles était financée par une subvention annuelle de la Ville à laquelle s'ajoutaient les recettes recueillies lors de manifestations par la vente de boissons, gâteaux, sucreries... La répartition des fonds s'effectuait ensuite sur présentation des projets mais était très inéquitable. Aujourd'hui, afin d'y remédier, la Ville subventionne directement les coopératives scolaires et des associations de parents d'élèves se sont créées pour compléter ce financement. Aussi, conformément au Code de l'Éducation, aucun mouvement financier n'étant intervenu durant plus de trois années sur les comptes de la Caisse des écoles, il est procédé à sa dissolution.

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite - majorité - 22 élus)

En tant qu'élus de la majorité qui définissons nos politiques publiques municipales et les mettons aussi en œuvre, nous avons fait le choix depuis notre première élection en 2014 de nous investir concrètement sur le terrain, au plus près des Meulanais. Toute l'année, nous sommes présents sur les différentes manifestations, pour assurer l'accueil des exposants au forum des associations ou au vide-greniers de Paradis, animer les jeux et distribuer les chocolats lors de la chasse aux œufs de Pâques, servir le repas des seniors et livrer les colis à domicile en fin d'année... Parce que nous sommes à votre service, en 2024, vous pourrez continuer à compter sur nous.

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche - minorité - 5 élus)

En 2023, UPNV a poursuivi ses missions de vigilance et de propositions. Certains projets nous préoccupent comme le futur nébuleux du quartier des Aulnes ou la multiplication de projets immobiliers sans réelles contreparties d'aménagement. Ne voulant pas être dans une opposition systématique et stérile, nous avons à cœur de faire des propositions pragmatiques construites dans l'intérêt des Meulanais. Cette année, nous avons également soutenu avec succès Ghislaine Sénéé aux sénatoriales et rejoint le collectif des élus locaux minoritaires des Yvelines. Nous vous souhaitons une très belle année 2024. Retrouvez nous sur « [facebook.com/MeulanUnisPourNotreVille](https://www.facebook.com/MeulanUnisPourNotreVille)

Prochain Conseil municipal

mercredi 7 février à 20h30
Salle du Conseil municipal

Prochain Conseil communautaire

jeudi 8 février 2023 à 18h
Aubergenville - La Nacelle

Prochaine permanence des Adjoins

samedi 20 janvier de 10h à 12h
à l'Espace Paradis
rue de la Ferme du Paradis

Retrouver Meulan

(RN - minorité - 2 élus)

En cette année 2024, notre groupe " Retrouver Meulan " souhaite s'ouvrir à d'autres mouvements de droite conservatrice en vue des élections à venir pour bâtir une nouvelle majorité. Il est urgent d'agir pour notre sécurité contre l'inflation pour sauver notre agriculture et nos établissements scolaires contre toutes dérives. Ne laissons pas perdre notre identité et nos valeurs par des directives abusives venant de l'Union Européenne et du gouvernement. Nous faisons confiance au bon sens de nos citoyens pour un avenir de changement et d'apaisement. Recevez tous nos meilleurs vœux !

Plomberie -Chauffage



Toutes rénovations - Installations
Entretien - Dépannage - Recherche de fuites
Particuliers & Professionnels

5, square des 9 Arpents - 78250 Meulan
Tél : 06 40 06 60 39

A Fleurs De Peau

Fleuriste - Décorateur

87 rue Paul Doumer - 78130 Les Mureaux
01 34 74 11 63 / 06 86 72 80 70



L'Home Travaux

TRAVAUX INTÉRIEURS & EXTÉRIEURS

Thomas Picart
Gérant

Devis
gratuit

06 43 81 43 14

lhometravaux@gmail.com

40 Ile Belle 78250 - Meulan-en-Yvelines



VOTRE EXPERT JARDIN DANS LES YVELINES ET LE VAL D'OISE

ENTRETIEN JARDIN ET ESPACE VERT
AMÉNAGEMENT PAYSAGER
TERRASSE ET CLÔTURE



22 RUE ALFRED LASSON

78250 MÉZY-SUR-SEINE

TÉL : 06.50.02.53.68

www.ah-paysage.com



20 Rue du Fort - 78250 Meulan-en-Yvelines

☎ 01 30 04 18 80 & 07 84 37 88 95



Organisez votre prochain déplacement et découvrez l'Hôtel du Fort au cœur de l'île de Meulan. Quelles que soient vos envies, nous vous offrons la possibilité de réserver vos séjours dans un hébergement de qualité et de profiter d'instantes de détente intenses dans une ambiance toujours très conviviale.

www.hoteldufortmeulan78.fr



Cécile ZAMMIT-POPESCU
Maire de Meulan-en-Yvelines

et la Municipalité

vous présentent leurs

meilleurs vœux
pour 2024

Horaires Mairie

lundi, jeudi et vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h
mardi 8h30-12h30
mercredi 8h30-17h
samedi 8h30-12h30

Permanences

OPAH RU

sur rendez-vous
2^{ème} jeudi du mois 13h30 - 17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

Avocat

uniquement sur rendez-vous
1^{er} jeudi du mois 17h - 19h45
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Écrivain public

uniquement sur rendez-vous
lundi 9h-12h 13h30 -17h30
Espace Paradis
mercredi 13h30-17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

IFAC

sans rendez-vous
mardi 9h -11h30
Mairie - 01 30 90 41 41
mardi 14h30-17h
Espace Paradis - 01 34 74 23 62

Information juridique

uniquement sur rendez-vous
lundi 9h30-12h
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Mission locale

sans rendez-vous
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h -17h
pour les 16 - 25 ans
Espace Paradis - 01 30 91 21 50

Droit des femmes et des familles

sans rendez-vous
lundi 9h-12h30
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-14h
mercredi : 12h-16h30
7 rue des Écoles - 01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h à 12h un samedi par mois.